



Paris, le 16 avril 2015

Communiqué de presse

**Avis du Haut Conseil à l'Égalité entre les femmes et les hommes sur le harcèlement sexiste et les violences sexuelles dans les transports en commun :
une contribution essentielle aux politiques publiques**

Pascale Boistard, secrétaire d'Etat chargée des Droits des femmes, a reçu aujourd'hui l'avis du Haut Conseil à l'Égalité entre les femmes et les hommes (HCEfh) sur le harcèlement sexiste et les violences sexuelles dans les transports en commun. Le HCEfh avait été saisi à ce sujet en février dernier par Marisol Touraine, ministre des Affaires sociales, de la Santé et des Droits des femmes.

Pascale Boistard a rappelé qu'il s'agit là du premier avis officiel sur ce sujet qui touche les femmes dans leur vie quotidienne. Elle a salué un « travail riche, complet, qui propose des pistes d'actions concrètes et utiles à la construction des politiques publiques pour la sécurité des femmes. » Cet avis, a-t-elle poursuivi, « constituera l'un des piliers de nos réflexions et des conclusions que nous rendrons afin de mener une politique ambitieuse de lutte contre les violences sexistes dans les transports en commun. »

Un groupe de travail, associant ministères de l'Intérieur, des Transports et des Droits des femmes, transporteurs et autorités organisatrices de transports, a en effet été chargé d'élaborer un plan de prévention et de lutte contre ces violences sexistes, qui devra notamment passer par une large sensibilisation du public. Ce groupe rendra ses conclusions lors du prochain conseil national de sécurité dans les transports en commun qui devra se tenir à la fin du premier semestre 2015.

Contact presse :
01 40 56 75 78 - cab-ddf-presse@femmes.gouv.fr

Pascale Boistard a exprimé son intérêt pour plusieurs propositions de l'avis. Elle souhaite que le groupe de travail puisse étudier leur mise en place :

- Les démarches de « transports exploratoires » pour que les femmes soient impliquées dans des visites de terrain avec les autorités, permettant d'identifier les facteurs d'insécurité et les solutions à apporter
- Le développement d'outils numériques au service des réseaux d'usagères ou facilitant les signalements d'agressions
- La généralisation d'un numéro de téléphone unique de signalement, à l'image du 3117 développé par la SNCF
- Une meilleure formation des professionnels pour leur donner les outils nécessaires afin de mieux réagir à ces situations
- Une vaste campagne de sensibilisation et la mise en place d'outils de communication pérennes pour changer les mentalités et les comportements.

« Le harcèlement sexiste auquel les femmes doivent faire face dans l'espace public et qui empoisonne leur quotidien est un fait inacceptable. L'espace public et les transports appartiennent à toutes et tous. Les femmes doivent pouvoir circuler librement sans être mises en danger ou menacées de l'être » a conclu la secrétaire d'Etat aux Droits des femmes.

Contact presse :
01 40 56 75 78 - cab-ddf-presse@femmes.gouv.fr